

Extrait du Portail de la Liturgie Catholique

<http://www.liturgiecatholique.fr>

Rôle du chant dans la liturgie

- Thèmes - Musique - Musique liturgique et musique sacrée - Acteurs en liturgie -

Date de mise en ligne : mardi 2 septembre 2014

Description :

Le musicien et compositeur Christian Villeneuve, décédé prématurément en 2001 avait été interviewé quelques mois auparavant par Daniel Trépier.

Portail de la Liturgie Catholique

Quels sont le rôle et la justification de la musique vocale dans la liturgie ?

La musique liturgique n'est pas un décor. Ce n'est pas quelque chose qui vient habiller. C'est quelque chose qui est constitutif, qui est l'acclamation même. Elle est le support de la parole. La musique vocale est indispensable pour acclamer, pour répondre, pour qu'il y ait un déploiement avec des dialogues suffisants. Je pense qu'il est nécessaire qu'il y ait une implication physique qui mette en jeu tout le corps, tout l'être. L'homme est en lui-même un homme chantant. Cela donne une dimension, une tension différente. Le fait de chanter donne une tenue différente. Et cela rejoint parfaitement la liturgie qui réclame une certaine bonne tenue.

Qui est destinataire du chant exécuté dans la liturgie ?

Evidemment, c'est Dieu. Mais le chant est aussi un outil de cohésion pour l'ensemble. C'est un outil pour rendre l'assemblée et l'ensemble des acteurs cohérents d'une action commune. Et c'est cette action qui est destinée à Dieu. La musique est là pour donner une cohérence à tout ça.

Quelle incidence cela a-t-il sur les textes ?

Il est vrai que nous, musiciens, on ne se pose pas forcément ces questions. On devrait pourtant se les poser. Nous sommes plutôt dans l'action proprement dite : nous faisons de la musique ! Quelquefois, on oublie ces dimensions qui sont importantes. Il est vrai que le chant s'adresse à Dieu, que c'est une offrande, un sacrifice même. La musique est une forme de sacrifice même ; La musique est une forme de sacrifice suprême mais elle a aussi une dimension diagonale. Il y a bien une dimension verticale entre Dieu et l'assemblée. Mais il y a aussi une dimension intermédiaire, médiane. Je ne sais pas si elle passe avant mais, pour moi, il faut que cette dimension sociale de cohésion, de matrice, de mouvement, marche bien. Le mouvement existe parce que les gens sont là. Même si l'on s'adresse à Dieu, il faut d'abord faire quelque chose entre nous. C'est un aspect un peu convivial qui me paraît important et auquel je pense tout le temps. Il s'agit d'installer une circularité entre les gens qui sont sur place. S'il y a circularité, alors quelque chose se passe : l'évènement de la prière, de l'ovation, de l'Esprit. Il faut d'abord que cela fonctionne. Je ne suis pas sûr que ce que je dis soit très théologique, mais c'est ma façon de voir. Pourtant, saint Augustin dit bien que l'acte de chant est pour Dieu et qu'il ne faut pas le dévoyer. Quand on pense trop plaisir, quelque chose ne va pas. On voit bien que c'est le noeud de l'action.

Lorsqu'on justifie les choix musicaux au nom de la participation des fidèles, quel type de participation évoque-t-on ?

Pour moi, l'essentiel, ce sont les dialogues et les acclamations. C'est cela d'abord qui favorise la circularité dont je parlais : questions - réponses ; acclamations ou réponses à l'acclamation, etc. C'est la chose importante. Evidemment, la participation chantée est très importante parce que l'acte de chant change la personne ; Est-ce que c'est la Parole qui nous change ou simplement l'acte de chant ? L'expérience se vérifie tous les jours. Quand on chante en chœur, on a un certain bonheur. On déploie une énergie. Il faut donc garder cette participation. Mais quand, à la messe du dimanche, on a jusqu'à quinze participations de l'assemblée, cela fait trop. Peut-être après tout, en avons nous besoin, parfois. Mais lorsqu'on se croit obligé de passer vraiment toutes les rubriques, alors cela me semble excessif.

Il y a quelque chose que l'on voit beaucoup moins aujourd'hui, c'est la participation par délégation qui se faisait beaucoup autrefois par l'intermédiaire du choral. Les fidèles chantaient toujours leurs chorals dans les liturgies protestantes ou hugunotes sauf, au début, où elles étaient silencieuses et se pratiquaient à domicile par peur des poursuites. Au XVIIème et XVIIIème, les instrumentistes faisaient des variations sur les chorals. L'assemblée, alors,

ne participait pas en tant que telle, puisque c'était l'organiste qui jouait ou d'autres instrumentistes. Mais par l'acte de reconnaissance du choral, il y avait une identification au groupe qui jouait. Et cette identification est aussi une participation ! C'est une participation active parce que les gens connaissent. Or, aujourd'hui, les organistes sont nostalgiques de cet état de choses. Pendant l'Avent, ils vont jouer, par exemple, "Viens, Sauveur des païens". Mais, cela fonctionne beaucoup moins car les gens ne connaissent pas le choral, ne connaissent pas la mélodie, ni même vraiment le temps liturgique pour lequel il a été écrit. Ainsi, même si nous disposons d'un outil culturel prestigieux : ça ne marche pas forcément. Il y a donc, aujourd'hui, nécessité que les organistes retrouvent cette inspiration soit en improvisant à partir des motifs, soit aussi, autrement, en essayant de trouver des situations intermédiaires. Ce que je dis de l'instrumentiste vaut, évidemment aussi pour le chœur qui peut chanter, au cours des célébrations, par délégation.

Faut-il recourir, dans le cadre des liturgies, à des musiciens interprètes (chanteurs) ayant une formation musicale ?

Oui, évidemment. Je milite un peu pour cela, mais il faut aussi militer pour que les gens accèdent à une formation, susciter quelque chose de l'intérieur. Ainsi, s'il y a besoin de professionnels, ce sera bien vécu car cela viendra d'une demande. Je pense qu'un quatuor vocal, par exemple, quand il est l'émanation du groupe, est vraiment une richesse. Cela permet de mieux fonctionner au niveau du tempo, de l'enchaînement des choses. Souvent, ce n'est pas tellement le chant ou le texte qui ne va pas bien dans la liturgie, mais la façon dont cela circule, la façon dont ça s'enchaîne. Quand je parle de bon fonctionnement de la liturgie, je ne parle pas seulement des rubriques mais de cet enchaînement, du fait que ça coule et qu'une trajectoire est tracée. Beaucoup de nos liturgies manquent de trajectoires, et celles-ci sont de l'ordre de la musicalité. La composition musicale peut permettre cela et le prévoit à l'avance : quand j'ai écrit les *Vêpres de saint Martin*, j'y ai pensé au moment de l'écriture. Mais on peut aussi le concevoir dans l'instant, parce que c'est la particularité des musiciens de le sentir dans l'instant. Quand je parle de musiciens, je pense aussi bien à l'orgue qu'aux autres instruments. Je milite pour faire entrer d'autres instruments que l'orgue dans les célébrations. Cela va peut-être faire hurler mais, moi, un guitariste dans la liturgie, je trouve ça formidable et très utile ! De même, un piano : c'est moins envahissant que l'orgue. En fait, je suis partisan de liturgies où la musique est polyvalente. Il faudrait habituer les guitaristes à tenir ce rôle pour lequel ils n'ont pas été entraînés. Je préfère la guitare à la cithare qu'utilisent certaines communautés religieuses et que je trouve un peu molle, un peu priante à la place du priant. Il me semble qu'une certaine nervosité est intéressante, quelque chose de plus vivant. Or, quand on dit guitare aujourd'hui, on passe pour un partisan de la chansonnette !

Si un chœur doit participer à une célébration, quel est son rôle liturgiques ?

C'est surtout un rôle moteur dans la circulation de la parole et de la musique. Il doit aider à faire circuler entre l'organiste, le prêtre célébrant, les animateurs et l'assemblée. Je pense que le chœur devrait être le véritable meneur de l'assemblée, celui qui joue les alternances, plutôt que l'animateur. Finalement, le chœur a un rôle de chantre...à plusieurs voix. D'ailleurs, il me semble qu'il ne faudrait plus parler d'animateur pour mieux retrouver le rôle de chantre. C'est à dire que les animateurs soient de vrais chantres, avec un sens et une bonne connaissance du chant. S'il faut vraiment quelqu'un devant un micro, autant que ce soit un chanteur, un chantre : celui qui parle par délégation. En Angleterre, il y a des chantres et cela n'a pas du tout la connotation un peu vieillot de chez nous, où on les a évacués un peu vite ! C'est peut-être une perte regrettable. Le chantre est un vrai chanteur, qui doit avoir une bonne tenue. Et, à ce moment-là, il n'a pas besoin de "battre la crème" : son chant suffit. En Angleterre comme dans la musique traditionnelle, certains jouent ce rôle et cela se passe très bien : quelqu'un lance le chant et tout le monde répond.

Est-il convenable que le chœur puisse être, à certains moments, le porte-parole ou l'interprète de l'assemblée dont il est membre, jusqu'à exécuter seul une pièce chantée ?

Oui le chœur peut agir par délégation, sauf pour les acclamations ! Le chœur ne peut priver l'assemblée des acclamations et des dialogues. Par contre, si l'on veut parler de circularité, et c'est un terme que j'aime bien utiliser, il est bon que ça circule entre les différents acteurs. Si l'on dispose d'un chœur et que ça circule entre lui et l'assemblée, s'il y a des dialogues rebondissants entre eux, alors tout le monde y gagne. Cela vaut notamment dans la psalmodie. J'ai écrit un certain nombre de psaumes chorals, comme certains de mes collègues, mais si on les chante sans alternance la circularité (ou l'antiphonie) ne fonctionne pas. Or l'assemblée en a besoin. Quelquefois, d'ailleurs, le chœur n'est pas suffisant pour faire partir le bateau de la célébration !

En même temps, sans renier ce que je viens de dire, il faut aussi le tempérer et reconnaître qu'il y a des moments liturgiques où ça se passe très bien, sans qu'on ait besoin de faire grand-chose !

Daniel Trépier

Article tiré de la revue Célébrer, N 340 et 341